

# Ordre du jour Conseil d'administration

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil  
d'administration de l'Université de Strasbourg

Strasbourg, le 2 mars 2021

Mesdames, Messieurs,

La prochaine réunion du Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg se  
tiendra le

**Mardi 16 mars 2020 à 14 heures**

**En visioconférence  
Via Cisco Webex Meetings**

**Affaire suivie par**

Cyrille Criqui  
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 78  
Cyrille.Criqui@unistra.fr

## Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 16 décembre 2020
2. Informations du Président
3. Points soumis à discussion :
  - 3.1 Compte financier 2020 – Rapé 2020  
Rapport des commissaires aux comptes  
Vote du compte financier et affectation des résultats
  - 3.1.bis Compte annuel 2020 de la fondation Presses Universitaires de Strasbourg et affectation du résultat
  - 3.2 Mobilisation pour offrir des terrains de stage pour les étudiants
4. Points non soumis à discussion :
  - 4.1 **Direction des finances** :
    - 4.1.1 Catalogue des tarifs 2021 – numéro 1
    - 4.1.2 Concessions de logement par nécessité absolue de service – modifications de concessions

**Service des Affaires Juridiques et**

**Institutionnelles**

Institut Le Bel  
4 rue Blaise Pascal  
CS 90032  
F-67081 Strasbourg Cedex  
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 78  
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95  
**www.unistra.fr**

- 4.2 **Direction des ressources humaines** : approbation des taux de rémunération applicables dans le cadre du dispositif REPARE
- 4.3 **Direction de la recherche et de la valorisation** : prix de fin de thèse EUR EURIDOL
- 4.4 **Direction du patrimoine immobilier** : domiciliation de plusieurs composantes de l'université dans le nouveau bâtiment LE CARDO
- 4.5 **Direction des relations internationales** : GIP de la Maison Grand Est Europe
- 4.6 **EM Strasbourg** :
  - 4.6.1 Exonération partielle des frais spécifiques d'une fratrie pour l'année universitaire 2019/2020
  - 4.6.2 Exonération étudiant sportif de haut niveau
  - 4.6.3 Subventions aux associations étudiantes
  - 4.6.4 Remises de frais de scolarité
  - 4.6.5 Fête de Noël des enfants du personnel
  - 4.6.6 Remboursement de l'acompte Ecricome
  - 4.6.7 Barème des prestations relatives aux concours d'entrée 2021
  - 4.6.8 Tarifs entretiens concours international 2020-2021
  - 4.6.9 Mise à jour du règlement du concours Unistrapass
- 4.7 **INSPE** : demande d'exonération partielle des loyers (INSPE site de Sélestat)
- 4.8 **Faculté des langues** : exonérations
- 4.9 **Délibérations de la CFVU** :
  - 4.9.1 Dossier d'accréditation de la nouvelle offre de formation en master MEEF - INSPE
  - 4.9.2 Prolongation d'accréditation de la LP Métiers de la Communication - Publicité et de la LP Métiers du BTP: Bâtiment et Construction - IUT Robert Schuman
  - 4.9.3 Capacité d'accueil, attendus et éléments pris en compte pour l'examen des dossiers à l'entrée du 1er cycle pour l'année universitaire 2021/2022 (3ème partie)
  - 4.9.4 Ajout aux modalités d'admission en second cycle pour le centre universitaire d'enseignement du journalisme (CUEJ)
  - 4.9.5 Campagne 2021 de la bourse de mobilité à l'internationale de Sciences Po Strasbourg : bilan 2020 / procédure 2021
  - 4.9.6 Renouvellement du fonds d'aide d'urgence pour les étudiants de Sciences Po Strasbourg
  - 4.9.7 Modifications des dispositifs de bourses proposées par la Commission des bourses DRI
  - 4.9.8 Tarifications
    - 4.9.8.1 Tarification 2021 de certifications linguistiques Goethe, TOEIC et CLES pour l'Ecole européenne de chimie, polymères, matériaux (ECPM)
    - 4.9.8.2 Tarifs 2021/2022 Sciences Po Strasbourg
    - 4.9.8.3 Tarif du concours interne pour le recrutement des étudiants internationaux - EM Strasbourg
    - 4.9.8.4 Tarif du test TOEIC pour l'année universitaire 20/21
- 4.10 **CEIPI** : tarif séminaire de formation CEIPI

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Michel Deneken



Administrateur provisoire